

Caractéristiques des déchets

Le stockage des déchets suivants n'est pas autorisé :

- radioactif,
- liquide (y compris ceux qui contiennent du liquide libre ou qui le libèrent seulement après une période plus longue de stockage ou en raison de vibrations),
- déchets infectieux et parties du corps et organes,
- déchets non identifiés ou nouveaux déchets chimiques issus de recherches, développement et formations dont les conséquences sur les hommes et sur l'environnement ne sont pas connues,
- anciens pneus entiers / fendus,
- déchets qui présentent des odeurs désagréables,
- déchets qui sont biodégradables, c'est-à-dire organiques,
- déchets pouvant provoquer dans les conditions de stockage (30°C), par une réaction entre eux ou avec les roches, des augmentations de volume, une formation de gaz ou matières auto-inflammables, toxiques ou explosifs (gaz : au maximum 10% de l'UEG¹), ou d'autres réactions dangereuses
- des déchets qui une fois stockés (30°C) sont explosifs, hautement ou facilement inflammables ou qui libèrent une odeur piquante ou qui ne présentent pas de stabilité suffisante envers les conditions géo mécaniques

Informations sur la procédure d'autorisation

- Le stockage souterrain (UTD) est autorisé pour des déchets provenant d'Allemagne suivant une procédure simplifiée conformément à l'ordonnance relative aux preuves d'élimination et de valorisation des déchets (Nachweisverordnung). Les producteurs/propriétaires des déchets d'origine allemande peuvent donc déposer les documents requis directement auprès du service administratif stockage souterrain.
- Une obligation d'apport doit éventuellement être respectée.
- **Une notification est requise pour les déchets qui ne proviennent pas de l'Allemagne. S'il vous plaît contacter K+S pour les documents de notification.**

Documents d'accompagnement requis

- Les documents d'accompagnement requis dépendent du type et de l'origine des déchets ainsi que des prescriptions légales. **Ces documents complètement remplis doivent être présentés au poste de prise en charge ; faute de quoi la livraison peut être refusée.**
- Pour les livraisons d'Allemagne : les bordereaux d'accompagnement, consignes écrites de sécurité (fiches techniques sur les accidents), la fiche de pesée ainsi que, dans le cas de matières dangereuses, l'attestation ADR.
- Pour les livraisons de l'étranger il faut joindre également le bordereau de transport et le formulaire d'expédition/d'accompagnement.
- **Au-delà des prescriptions légales, il convient d'indiquer sur les documents d'accompagnement le type et la quantité des récipients ainsi que le code K+S.**
- Si la fiche de pesée n'est pas jointe, nous réalisons une pesée au moment de la réception des déchets. Des pesées de contrôle aléatoires sont réalisées parmi toutes les livraisons.

¹ UEG: Untere Explosions-Grenze = LIE : Limite inférieure d'explosivité

Emballage des déchets

- **Généralement, les déchets doivent être emballés.** Exceptionnellement, certaines livraisons peuvent être effectuées en camion citerne (l'emballage en big-bags est alors réalisé sur notre site) ainsi que des grands appareils/réceptacles ne pouvant pas être emballés (après accord préalable).
- **Le type d'emballage** (fûts en tôle d'acier, caisses en tôle d'acier, big-bags) dépend des caractéristiques des déchets et **est déterminé de manière formelle dans le cadre d'une procédure de preuve/de notification.**
- Vous trouverez des détails relatifs aux types d'emballage dans les documents annexes.
- **Chaque réceptacle doit être marqué de manière claire et durable avec le code K+S** (hauteur des caractères au minimum 10 cm, pas sur le couvercle, pas d'autocollants en papier).
- Dans le cas de matières dangereuses, l'emballage doit répondre aux critères ADR et être marqué suivant le règlement sur les matières dangereuses (GefStoffV) et la directive 67/548/CEE.
- **Les réceptacles ne doivent présenter aucun dommage et ils doivent être extérieurement propres.**
- La prise en charge de transformateurs est possible sur demande.

Livraison des déchets

Horaires d'ouverture du stockage souterrain :

lundi – vendredi de 5:30 à 12:00 heures

livraison en camion citerne lundi – vendredi de 0:00 à 24:00 heures

Les dates de livraison non convenues ou non confirmées par le stockage souterrain entraînent des retards importants.

Livraison par camion :

- Il doit être possible de décharger latéralement les camions transportant des déchets contaminés.
- Sur le site de l'usine, le règlement sur la circulation routière (StVO) s'applique, vitesse maximum 30 km/h. Se conformer aux instructions données par le personnel du site.

Veillez convenir à l'avance des dates de livraison avec le stockage souterrain par e-mail, téléphone ou fax :

E-Mail : dispo_utdhn@k-plus-s.com

Tél. : +49 (6624) 81-1308

Fax : +49 (6624) 81-1358

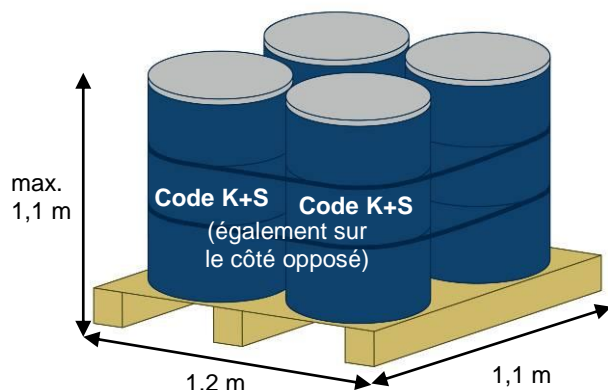
Livraison par chemin de fer :

- Vous recevrez des informations sur la livraison par chemin de fer (types de wagons admissibles) sur demande.

Prise en charge des déchets dans le stockage souterrain

- Pour tous les déchets livrés, un contrôle d'entrée est réalisé ; lors de ce contrôle l'identité du déchet est vérifiée (enregistrement en env. 30 min.). Le stockage souterrain décline toute responsabilité pour le respect de cette indication de durée.
- **Les déchets qui ne sont pas conformes à la déclaration dans la preuve d'élimination ou dans les documents de notification ou qui ne sont pas correctement emballés, peuvent être refusés.**
- Le stockage souterrain décline toute responsabilité pour les dommages provoqués lors de la décharge du camion ou des wagons par
 - des palettes/chargements qui ont été mal chargés ou qui se sont déplacés,
 - des palettes qui ne correspondent pas aux conditions du stockage souterrain,
 - un chargement complémentaire qui n'a pas été communiqué au personnel chargé du déchargement.

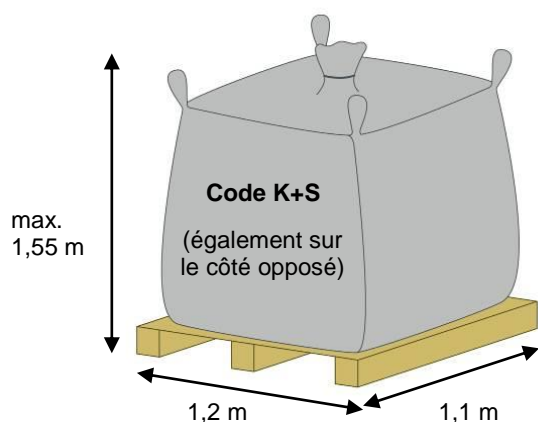
PaLETTE de fûts en tôle d'acier



La palette et les fûts ne doivent présenter aucun dommage et leurs côtés extérieurs doivent être propres, les fûts doivent être fermés de manière étanche.

<p>PaLETTE de fûts</p> <ul style="list-style-type: none"> - les fûts en tôle d'acier ne sont acceptés qu'en groupe nommés palette de fûts - une palette de fûts est composée généralement de 4 fûts en tôle d'acier ayant la même hauteur et étant disposés sur une palette - hauteur totale maximum 1,1 m 	<p>Marquage</p> <ul style="list-style-type: none"> - marquage durable avec « code K+S » (pas d'autocollants) - sur tous les fûts - hauteur de caractères au moins 10 cm - visible sur le côté soulevé par la gerbeuse à fourche (pas sur le couvercle) - éventuellement marquage suivant ADR et GefStoffV (règlement sur les matières dangereuses)
<p>Sécurisation de la palette de fûts</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 feuillards en acier ou en plastique présentant la même charge de rupture - chacun d'un largeur d'au moins 25 mm 	<p>Fûts</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 fûts en tôle d'acier d'environ 200 litres - matières dangereuses homologuées suivant ADR - avec revêtement ou sache intérieure en polyéthylène (0,2 mm d'épaisseur), fermé hermétiquement (exceptions possibles dans le cas de déchets introduits chauds)
<p>PaLETTE du stockage souterrain (UTD)</p> <ul style="list-style-type: none"> - largeur 1,2 m, profondeur 1,1 m - palette simple entrée sur le côté de 1,2 m - plancher complet 	<p>Couvercle</p> <ul style="list-style-type: none"> - amovible - bague élastique de fermeture orientée vers l'extérieur avec goupille de sécurité - il ne faut pas dépasser la masse brute admissible par fût

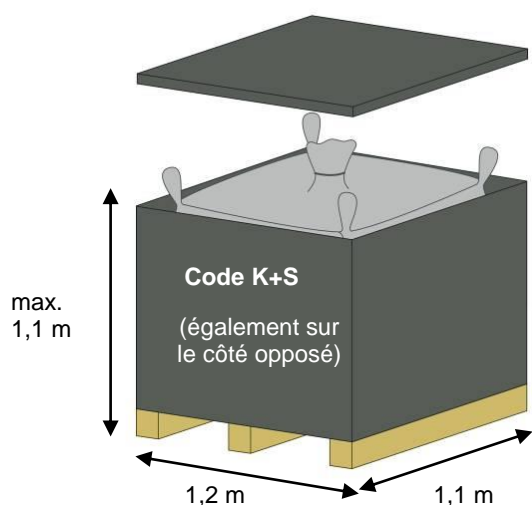
Big-bags (IBC-F)



La palette et le big-bag ne doivent présenter aucun dommage et ils doivent être propres extérieurement, le big-bag doit être fermé de manière étanche.

<p>Caractéristiques du big-bag</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 boucles de soulèvement dans les coins - fond fermé - autorisé pour l'utilisation en stockage souterrain : difficilement inflammable, antistatique, agréé en termes d'hygiène minière - étanche aux poussières, p.ex. avec obturation du joint - éventuellement tissu de deux couches - les exigences relatives au type de big bags sont définies dans le cadre de la procédure de preuve/de notification 	<p>Marquage</p> <ul style="list-style-type: none"> - marquage durable avec « code K+S » (pas d'autocollants) sur les côtés opposés - hauteur de caractères au moins 10 cm - visible sur les côtés soulevés par la gerbeuse à fourche - éventuellement marquage suivant ADR et GefStoffV (règlement sur les matières dangereuses)
<p>Remplissage du big-bag</p> <ul style="list-style-type: none"> - remplissage sans dépasser les dimensions de base de la palette - utilisable seulement pour des matières à déverser sans composants aigus, à arrêtes vives ou en gros morceaux - poids brut suivant autorisation, maximum 1500 kg - hauteur totale maximale avec pelote : 1,55 m (big bag + palette + pelote) - Big Bags remplis doivent être stables et empilables 	<p>Palette du stockage souterrain (UTD)</p> <ul style="list-style-type: none"> - largeur 1,2 m, profondeur 1,1 m - palette simple entrée sur le côté de 1,2 m - plancher complet

Caisse en tôle d'acier (IBC)



La caisse et le support ne doivent présenter aucun dommage et ils doivent être propres extérieurement, la caisse doit être fermée de manière étanche.

<p>Caractéristiques et remplissage</p> <ul style="list-style-type: none"> - caisse en tôle d'acier fermée avec revêtement, sachet intérieure en polyéthylène ou big-bag se trouvant à l'intérieur - épaisseur de tôle (fond + couvercle cloche) $\geq 1,25$ mm - matière ouvrable St37 - poids brut suivant autorisation, au max. 3000 kg - couvercle vissé 	<p>Marquage</p> <ul style="list-style-type: none"> - marquage durable avec « code K+S » (pas d'autocollants) sur les côtés opposés - hauteur de caractères au moins 10 cm - visible sur les côtés soulevés par la gerbeuse à fourche - éventuellement marquage suivant ADR et GefStoffV (règlement sur les matières dangereuses)
<p>Dimensions</p> <ul style="list-style-type: none"> - largeur 1,2 m, profondeur 1,1 m - hauteur maximale (caisse et couvercle) 1,1 m - autres dimensions possibles sur demande (profondeur max. 2,2 m) 	<p>Support de la caisse</p> <ul style="list-style-type: none"> - palette du stockage souterrain clouée ou pieds de bois équarri ou acier profilé - le côté d'une largeur de 1,2 m peut être soulevé par la gerbeuse à fourche